

Actualités culturelles / cinéma

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : **Bloc 1 Master Approfondi** (Master 120 crédits)

Option : Vidéographie

Quadrimestre : 2

Volume horaire : 30 h

Crédit : 2

Pondération : 1

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Pierre Henrion, pierre.henrion@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Les objectifs du cours suivent trois axes essentiels :

- documenter le contexte professionnel d'exercice des pratiques créatives (obtention d'aide à la création, subvention pour la production, accueil en résidence...);
- effectuer des analyses d'œuvres contemporaines au travers de projections et de visites d'exposition ;
- rencontrer des créateurs et des opérateurs culturels.

Ces informations permettront de mieux appréhender et de mieux comprendre le sens et la portée d'œuvres ainsi que d'approcher le contexte de la création contemporaine.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le cours consiste en une approche de la création contemporaine en matière d'images en mouvement tant du point de vue du sens des œuvres que de leur contexte de création.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Exposé des notions, commentaires et analyses de documents (projections de reproductions, projections d'extraits de films et de vidéo, etc.), visites d'expositions, rencontres avec des créateurs et des opérateurs culturels.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

- Vérification de l'acquisition des notions apprises et des capacités à les mettre en pratique.
- Participation active en classe, examen à la fin de l'année.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.